

Décision

Générale

colonial

Décision n° 415 intérim, des fonctions d'administrateur-maire et commandant le cercle de Djibouti.

n° 415

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 avril 1939

Numéro JO
n° 509 du 30/04/1939

Date du numéro
30 avril 1939

TEXTE INTÉGRAL

M. l'administratenr en chef Jourdain, inspecteur des affaires administratives, est chargé, cumulativement et par intérim, des fonctions d'administrateur-maire et commandant le cercle de Djibouti, pour compter du 1er mai 11939, en remplacement de M. l'administrateur de 1re classe Perron, rapatriable. Avant d'entrer en fonctions, M. l'administrateur en chef Jourdain prètera le serment prescrit par la loi.